DÉFENSE

JEAN-MARIE BOCKEL

«Jean-Marie Bockel : « Il est urgent de faire de la cyberdéfense une véritable priorité nationale »»

25/10/2012

Jean-Marie Bockel : « Il est urgent de faire de la cyberdéfense une véritable priorité nationale »

Jean-Marie Bockel, sénateur du Haut-Rhin, ancien ministre, a interpellé ce jour lors des questions d'actualité au Sénat le Premier Ministre au sujet de la protection des systèmes informatiques français : « Face à la menace réelle et croissante qui pèse sur nos entreprises et nos institutions, quelles sont les mesures concrètes que compte prendre le Gouvernement pour renforcer notre dispositif de cyberdéfense, notamment dans le contexte de l'élaboration du nouveau Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale ?

La France est-elle assez protégée ? Jean-Marie Bockel s'interroge : ***« Malgré la création en 2009 de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, notre dispositif de cyberdéfense souffre encore de nombreuses lacunes. »*** Avec 280 personnes et un budget de 75 millions d'euros, les effectifs et les moyens de l'ANSSI restent inférieurs de moitié à ceux dont disposent la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Dans un secteur stratégique, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois, le sénateur propose de **lancer une véritable politique industrielle**, à l'échelle nationale ou européenne, pour ne plus dépendre uniquement de produits américains ou asiatiques, par exemple dans le domaine des « routeurs de cœur de réseaux ».

Pour Jean-Marie Bockel, ***«Il est urgent de faire de ce sujet une véritable priorité nationale, portée au plus haut niveau de l'Etat. »***

Dans sa réponse, le ministre délégué chargé des anciens combattants a assuré Jean-Marie Bockel de la mobilisation du ministère de la Défense *: « Nous renforçons actuellement la protection et la défense des systèmes d'information. »*

Il a informé le sénateur que *« La montée en puissance de l'ANSSI se traduira par la création de 65 postes supplémentaires en 2013, et elle se poursuivra ensuite. »*

Le ministre a souligné que le prochain Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale réservera une attention particulière à ces questions. Il a annoncé la désignation au ministère de la défense d'un officier général à la cyberdéfense et la mise en place d'une structure spécifique, le centre d'analyse en lutte informatique défensive (le CALID) qui va passer de 20 à 40 personnes en 2013 pour être opérationnel 24h/24, 7j/7. En outre le ministre a avisé le sénateur de la préparation d'un schéma directeur dela Cybersécurité. Enfin, il a annoncé le recrutement à la DGA, dans les 3 années à venir, de 200 personnes plus particulièrement affectées au centre technique de Bruz.

Jean-Marie Bockel s'est dit satisfait de cette réponse : ***« La cybercriminalité est l'un des aspects masqués d'une mondialisation déloyale. Il faut la combattre et se protéger. Il en va de notre souveraineté, de notre sécurité, de la survie de nos entreprises et de la préservation de nos emplois ! »***

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC